

**VILLE  
DE  
MOULINS-LÈS-METZ**

**SEANCE DU VINGT-QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT-CINQ à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, se réunit sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département  
de la Moselle

Arrondissement  
de METZ

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal  
élus : 29

Nombre des Membres  
en fonction : 29

Nombre des Membres  
qui ont assisté à  
la séance : 17

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 21

Convoqués le :  
17/06/2025

**Etaient présents** : Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Monsieur Romuald DUDA, Monsieur Léo KANNY, Adjoint au Maire.

Madame Monique SCHALLER, Madame Dominique LANCERON, Madame Valérie BOHR, Madame Pascale HOLLE, Monsieur Jean-Yves BEGUE, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Madame Nadège DRISSI, Madame Michelle WIBRATTE, Monsieur Yann MAUCOURT, Conseillers Municipaux.

**Etaient absents** : Monsieur Michel LEICK, Madame Jeannine BILLOTTE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Clément CONROUX

**Etaient excusés** : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Monsieur Francis GUEHERY

**Absents ayant donné pouvoir** : Madame Claudie FUZEWSKI, Adjointe au Maire, ayant donné pouvoir à Madame Maryse GLEMET  
Monsieur Marc PINAULT, Adjoint au Maire, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean BAUCHEZ  
Monsieur Laurent PERRIN, Conseiller Municipal, ayant donné pouvoir à Madame Bernadette LAPAQUE  
Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Monique SCHALLER

**Secrétaire de séance** : Monsieur Nicolas POIRIER

=====

**POINT 2025-39 Tarification périscolaire pour  
l'Institut Médico Educatif (I.M.E.) « La Roseraie » de Jussy - Année scolaire 2025-2026**

Rapporteur : Bernadette LAPAQUE

Dans le cadre de l'accueil des enfants en situation de handicap, dépendants de l'Institut Médico Educatif « La Roseraie » de Jussy et accueillis en classe délocalisée à l'école Primaire Paul Verlaine, il convient de fixer les nouveaux tarifs des repas à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 de ces enfants et de leurs éducateurs, selon les modalités suivantes :

REPAS IME	INSCRIPTION A L'AVANCE	INSCRIPTION DERNIERE MINUTE
	Tarifs en euros	Au plus tard la veille avant 9h (hors week-end et jour férié)
<b>Par enfant de primaire</b>	5,23 €	6,80 €
<b>Par éducateur</b>	5,62 €	7,31 €

Ces tarifs sont valables du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 juillet 2026.

Sous réserve de l'avis favorable de la Commission des Finances,

Il est proposé au Conseil Municipal,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
057-215704875-20250624-2025-39-CM-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025

**APPROUVE** les tarifs périscolaires suivants pour les éducateurs et les enfants de l'IME de Jussy.

**CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

**Approuvé à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
MOULINS-LES-METZ, le 24/06/2025

Le secrétaire de séance,  
Nicolas POIRIER



Le Maire,  
Jean BAUCHEZ



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. En outre, il informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de **2 mois** à compter de la présente notification.